

ENSEMBLE SCOLAIRE JEANNE D'ARC – SAINT MARTIN

Dossier d'inscription au Collège Saint Martin 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous la liste des éléments à compléter ainsi que les pièces à fournir pour l'inscription de votre enfant au sein du collège Saint-Martin :

- Fiche d'inscription dûment complétée.

- Un chèque de 55 euros à l'ordre de l'OGEC Jeanne d'Arc-Saint-Martin pour frais administratifs et de gestion. A donner au moment de l'inscription. Non remboursable en cas de désistement.

- Convention de scolarisation et convention financière.

- Plan d'Accompagnement Personnalisé : si vous avez un PAP, un PPS ou un PAI merci d'en fournir une copie.

- Photo d'identité récente (inscrire nom et prénom au dos de celle-ci).

- Photocopie du/des livret(s) de famille (parents et tous les enfants).

- Si parents divorcés : photocopie obligatoire du jugement de divorce précisant la résidence de/des enfants et le nom du responsable légal ainsi que la détermination de l'autorité parentale.

Fiche d'inscription 2023-2024 :

Demande d'entrée en classe de : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Redoublement(s) de classe : non oui (si oui, classe(s) redoublée(s)) _____

Scolarité préalable : Classe suivie en 2022-2023 : _____

Nom, ville et département de l'établissement fréquenté en 2022-2023 :

Renseignements concernant l'élève :

NOM : _____

Prénoms : _____ (tous les prénoms dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le : / ___ / ___ / ___ / à _____

Sexe : F M **Nationalité :** _____

Code département de naissance : / ___ / (Etranger 99, Outre-mer 97 ou 98)

Portable de l'élève (s'il en possède un) : / ___ / ___ / ___ / ___ /

Adresse mail de l'élève : _____

Régime : Demi-pension 4 jours Demi-pension 5 jours (mercredi inclus)
 Interne 3 nuits (sans repas mercredi midi) Interne formule complète
 Interne 3 nuits (avec repas mercredi midi) Externe

Informations familles :

| Responsable légal 1 | Responsable légal 2 |
|---|---|
| Nom : _____ | Nom : _____ |
| Prénom : _____ | Prénom : _____ |
| Qualité : <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> autre _____ | Qualité : <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> autre _____ |
| Adresse : _____ _____ | Adresse : _____ _____ |
| Commune : _____ | Commune : _____ |
| Code postal : _____ Portable : _____ | Code postal : _____ Portable : _____ |
| Tél dom. : _____ Tél pro. : _____ | Tél dom. : _____ Tél pro. : _____ |
| Adresse mail : _____ | Adresse mail : _____ |
| Profession : _____ CSP : _____ (*) | Profession : _____ CSP : _____ (*) |
| Employeur : _____ | Employeur : _____ |
| Nombre total d'enfants à charge (l'élève est inclus) : / ___ / | Nombre total d'enfants à charge (l'élève est inclus) : / ___ / |

(*) CSP : Catégorie Socio-Professionnelle

Parents : Mariés Divorcés Séparés Décédés Veuf(ve) Vie maritale Célibataires Pacsés

Responsable(s) : Père et mère conjointement Père seul Mère seule Tuteur

Autre cas : (précisez lien de parenté) _____

Tarifs :

Notre Ensemble Scolaire vous propose, en lien avec l'OGEC (organisme de gestion), un système de contribution familiale solidaire. Vous pouvez librement choisir entre le tarif de base et l'un des trois tarifs solidaires.

En choisissant l'un des tarifs solidaires, vous contribuez plus généreusement à notre projet d'établissement et vous soutenez ainsi nos initiatives.

Merci d'entourer le tarif de votre choix dans le tableau ci-dessous.

| Tarif de base | Tarifs solidaires | | |
|---------------|-------------------|-------------|------------|
| 38 € /mois | 40 € /mois | 42 € / mois | 44 € /mois |

Facturation :Modalités de facturation :

- Père et mère en commun 100 % Père 50% et mère 50% Père ____% et Mère ____%
- Autre (précisez) : _____

Mode de règlement :

- Prélèvement Espèces Chèques (les 10 chèques sont à donner à l'établissement en début d'année une fois la facture établie)

Ceux-ci sont à rédiger à l'ordre de «OGEC JEANNE D'ARC – SAINT MARTIN»

Navette de la gare de Naucelle au Collège (pour les élèves prenant le train) :

- Abonnement 2 trajets hebdomadaires : 9 € / mois
(lundi matin - vendredi soir)
- Abonnement 4 trajets hebdomadaires : 17 € / mois
(lundi matin -mercredi midi – jeudi matin - vendredi soir)
- Abonnement 3 trajets hebdomadaires : 13 € / mois
(lundi matin - jeudi matin - vendredi soir. L'élève est récupéré par la famille le mercredi midi)
- Abonnement 10 trajets hebdomadaires : 27 € / mois
(tous les jours matin et soir)

Transport occasionnel pour DP ou externe (1.50 € par trajet) :

- Lundi matin Mardi matin Mercredi matin Jeudi matin Vendredi matin
- Lundi soir Mardi soir Mercredi midi Jeudi soir Vendredi soir